

Fermer les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons

Une économie circulaire pour les emballages plastiques et les briques à boissons ne fonctionne que si tous les acteurs apportent leur contribution tout au long de la chaîne de création de valeur:

- un meilleur Design4Circularity,
 - une collecte harmonisée dans toute la Suisse,
 - une logistique optimisée et adaptée,
 - une valorisation de qualité
 - et aussi l'utilisation durable de matériaux recyclés commercialisables
- ne sont que quelques éléments d'un système durable.

Le pacte «Fermer les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons» marque le début de la construction du système national de collecte des emballages plastiques et des briques à boissons°. Il donne un signal clair de la vision d'une économie circulaire des emballages en Suisse d'ici 2030.

Préface

Marcel Dobler, Conseiller national et auteur de la motion 20.3695 «Promotion de l'économie circulaire. La Suisse doit recycler davantage de plastique»:

« Je suis heureux de voir qu'une large alliance s'engage pour une plus grande économie circulaire du plastique et des briques à boissons. Avec cet élan, la motion 20.3695 peut être mise en œuvre de manière autonome par les acteurs concernés. »

° Emballages plastiques et briques à boissons qui répondent à la définition des déchets urbains selon l'OLED.

Contexte

Le pacte «Fermer les circuits des emballages plastiques et des briques à boissons» montre que nous, les signataires, nous engageons en faveur d'une économie circulaire durable en Suisse. Il donne des informations sur notre vision, nos principes et nos objectifs.

Il marque le coup d'envoi de la mise en place d'un système national de collecte des briques à boissons et des emballages plastiques, en passant d'un système linéaire à un système circulaire.

Notre responsabilité et notre engagement

Nous contribuons à un avenir durable: passer d'un système linéaire à une économie circulaire durable pour les emballages en Suisse. Le pacte fait partie du projet «Collecte 2025», une initiative largement soutenue par des organisations tout au long de la chaîne de valeur.

- ✓ Nous nous engageons à mettre en œuvre une économie circulaire pour les emballages plastiques et briques à boissons.
- ✓ Nous appliquons systématiquement les lignes directrices Design4Circularity.
- ✓ Nous nous engageons pour une qualité élevée des matériaux recyclés et souhaitons également les réutiliser de plus en plus dans les emballages.
- ✓ Nous assumons nos responsabilités et concevons l'économie circulaire pour les emballages plastiques et briques à boissons comme une initiative volontaire dans l'esprit de la responsabilité élargie des producteurs (REP)* (différents modèles de financement sont pris en compte), en tenant compte du cadre légal en vigueur. Tous les acteurs importants de la chaîne de création de valeur sont impliqués afin de créer une économie circulaire coordonnée à l'échelle de la Suisse.
- ✓ Nous mesurons les bénéfices grâce à un système d'objectifs / de rapport complet et transparent (construction basée sur des systèmes cibles existants) et nous nous fixons des objectifs engagés. Le système est ouvert aux innovations et aux développements en Suisse et à l'étranger et vise une optimisation constante.
- ✓ Nous produisons des matières recyclées de haute qualité, préservons ainsi les ressources et créons de la valeur ajoutée – si possible en Suisse.
- ✓ Nous nous engageons pour des conditions-cadres appropriées pour tous les acteurs et agissons dans le cadre juridique en vigueur.

Nous mettons en place une économie circulaire durable pour les emballages plastiques et briques à boissons en Suisse.

Nos principes de conception du système

Dans le cadre des workshops, nous avons développé des principes de conception du système qui nous donnent un fil conducteur quant à sa concrétisation dans les domaines de l'organisation, du financement, des conditions-cadres et du recyclage. Les principes directeurs du Triologue des ressources ont constitué un fondement important.

* La méthode de la responsabilité élargie des producteurs (REP) est une approche de la politique environnementale qui responsabilise les producteurs et les distributeurs. Ils assument ainsi la responsabilité de l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie. La REP permet de coordonner l'ensemble de la chaîne de création de valeur – du distributeur au recycleur en passant par le commerçant. Le projet «Collecte 2025» évalue à cet égard différents modèles de financement d'un tel système.

Nos objectifs

- Introduire un système d'économie circulaire harmonisé, rentable, éco-efficace, favorable aux consommateurs et coordonné à l'échelle nationale pour tous les emballages plastiques et briques à boissons.
- Une meilleure utilisation du Design4Circularity permet de boucler davantage les cycles et de réduire ainsi l'impact environnemental.
- L'utilisation de matériaux recyclés devient une évidence.
- Des conditions-cadres appropriées pour tous les acteurs empêchent les profiteurs et permettent à l'économie d'exploiter un système de responsabilité élargie des producteurs dans le cadre juridique en vigueur.
- Le système est établi de manière ouverte à l'innovation et se développe en permanence.

Les objectifs sont concrétisés dans le cadre de la construction du système et transformés en un système d'objectifs. Celui-ci constitue la base de la mise en œuvre et du développement constant et s'appuie sur des systèmes cibles existants.

Notre vision

D'ici 2030, les cycles pour les emballages seront fermés en Suisse. Tous les emballages seront valorisés de manière qualitative et mis en circulation (Reduce, Reuse, Recycle).

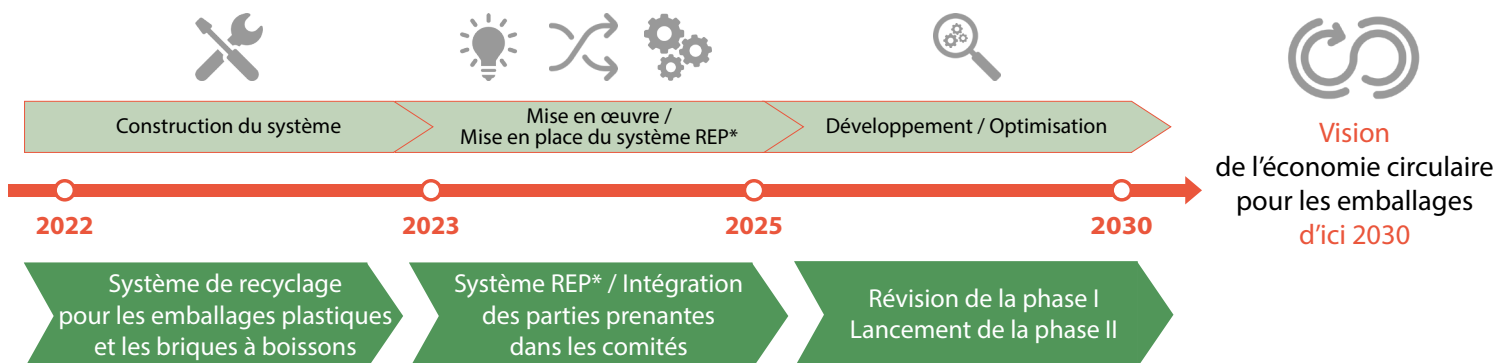
L'effet durable sera régulièrement mesuré par un système d'objectifs avec des indicateurs globaux

et un reporting correspondant, et constituera la base d'optimisations globales, que ce soit au niveau des flux de matériaux, des infrastructures ou des processus.

Nos facteurs de réussite / notre démarche

Dans une première étape, en 2022, la construction du système de recyclage des emballages plastiques et des briques à boissons sera mise en place à l'échelle nationale, en complément des collectes nationales existantes et dans le respect du cadre juridique en vigueur, tout en exploitant au maximum les synergies. Seule la coordination nationale permet d'exploiter le potentiel quantitatif et de réaliser les économies d'échelle et les synergies nécessaires. Il est important d'intégrer la collecte dans le contexte actuel des systèmes de collecte et de recyclage et de favoriser autant que possible les synergies avec les prestataires existants et les autres systèmes de collecte.

Une mise en œuvre harmonisée au niveau national avec des possibilités de retour indépendantes du point de vente (perméabilité du lieu de retour) offre une meilleure commodité pour la population. En conséquence, les projets partiels de la construction du système sont fixés jusqu'à fin 2022. Des concepts et des solutions sont élaborés, qui seront ensuite mis en œuvre progressivement et développés à partir de 2023.



Des organisations engagées

Nous avons signé le pacte et donnons un signal clair pour une économie circulaire des emballages plastiques et briques à boissons en Suisse.

Partenaires financiers



Producteurs d'emballages



Producteurs



Commerce de détail



Recycleurs



Associations faitières



Systemes de recyclage



Partenaires réseau et autres



Secteur public



Contact et organisation du projet

Avec la «plateforme économie circulaire», Swiss Recycling crée une plateforme pour les organisations engagées qui souhaitent participer activement à la mise en œuvre de l'économie circulaire en Suisse. En complément, REDILO GmbH apporte ses presque 20 ans d'expérience dans le domaine des matières plastiques – de la conception pour le recyclage à la fermeture du circuit.

«Collecte 2025», un projet de la plateforme économie circulaire, prévoit la construction d'un système de recyclage coordonné à l'échelle nationale pour les emballages plastiques et les briques à boissons selon la responsabilité élargie des producteurs* d'ici fin 2022, dans le cadre juridique en vigueur. Swiss Recycling et REDILO constituent l'équipe de projet et apportent leur expertise. En collaboration avec des partenaires, nous élaborons une économie circulaire durable pour les emballages en Suisse.

Rahel Ostgen (044 342 20 00, rahel.ostgen@swissrecycling.ch) se tient à votre disposition pour toute question.

Vous trouverez plus d'informations ici: www.economie-circulaire.swiss/collecte-2025